

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME DANIELLE MILON

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
14 Avril 2020**

**OBJET : Renouvellement de l'adhésion du Département au Club de la Croisière
Marseille-Provence.**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 14 Avril 2020 en visioconférence, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- de renouveler l'adhésion du Département en tant que partenaire « Prestige » au Club de la Croisière Marseille-Provence, dont la mission s'inscrit dans le cadre de la compétence départementale en matière de tourisme ;
- d'approuver le versement de la cotisation annuelle de 15 000 € correspondant à cette qualité.

La dépense sera imputée au chapitre 011 du budget départemental.

Madame MILON ne prend pas part au vote.

Votent contre :

Mme INAUDI, M. JIBRAYEL, M. MASSE, M. PAYAN, Mme RUBIROLA, Mme SPORTIELLO et Mme TRANCHIDA.

Votent pour :

Mme AMSELEM , Mme BARTHÉLÉMY , M. BÉNARIOUA , Mme BERNASCONI,
Mme BIAGGI, M. BORÉ, M. BOUVET, Mme BRUNET, Mme CALLET,
Mme CARADEC, Mme CARRÉGA, Mme CHABAUD, Mme DEVÉSA,

Mme DI MARINO, M. DI NOCÉRA, M. FÉRAUD, M. FRAU, M. GAZAY,
Mme GENTE-CEAGLIO, M. GENZANA, M. GÉRARD, Mme GUARINO, M. GUÉRINI,
Mme HADJ-CHIKH, M. JORDA, Mme JOULIA, M. KOUKAS, M. LE DISSÈS,
M. LIMOUSIN, M. MALLIÉ, Mme MIQUELLY,
M. MORAINÉ, Mme NARDUCCI, M. PERRIN, M. PONS, Mme PUJOL,
Mme PUSTORINO, M. RAIMONDI, Mme RAOUX, M. RÉAULT, M. REY,
M. ROYER-PERREAUT, Mme SAEZ, M. SANTELLI, Mme SANTORU-JOLY,
M. VÉRANI, M. VIGOUROUX

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées